

TARIF DES ANNONCES

Mesure Nonpareille
Première insertion, par ligne, 15
Insertions subséquentes, tous les jours, 5

LE VELEVEMENT

JOURNAL POPULAIRE

L. J. DEMERS & FRERE, Propriétaires-Editeurs, No. 30, rue la Fabrique, Haute-Ville

PRIX DE L'ABONNEMENT

EDITION QUOTIDIENNE, Port compris
Pour un an, 6.00
Pour six mois, 3.50

AVIS

Nos abonnés sont priés de nous adresser leurs
requis par mandat-poste (monnaie ordinaire) ou
sur Québec, en un billet de banque par lettres
certifiées.



Une Affliction Commune

Guérie radicalement par l'usage
DE LA
Salsepareille
d'AYER

HISTOIRE D'UN COCHER DE FIACRE.
"J'ai été, pendant huit ans, affligé de
SALT RHEUM. Durant ce temps, j'ai
essayé un grand nombre de médicaments...

DEBARRASSEES D'ÉRUPTIONS.
Mon occupation, qui est celle de cocher,
m'oblige à être dehors au froid et à la
humidité, souvent sans pain et sans...

LA SALSEPAREILLE D'AYER
seule a permis à l'Exposition Colombienne
de Philadelphie d'ayer nettoier les intestins.

N'oubliez pas
QUE LE TEMPS
DE LA
Vente à Réduction

F. X. LAFLAMME
No. 98, rue St-Joseph

S'écoule rapidement
Voici une liste de prix ci-dessous
qui montre que les marchandises
sont à des prix extrêmement bas :

F. X. LAFLAMME
98, RUE ST-JOSEPH
Téléphone 283.

Poste de Commerce à vendre
M.M. Brunet, Laurent & Cie, abandonnant les
affaires au 1er février prochain, offrent mainte-

LES
DEUX FRERES
PREMIERE PARTIE
LE LIEUTENANT PHILIPPE

De l'encouragement de la salle où l'on dan-
sait, surgit aussitôt la tête fétreuse, puis le
corps fatot de l'oncle Daniel. D'un pas
poussant et silencieux, il traversa le salon
et se mit à suivre les jeunes gens.

Assemblée législative

4ème session—5ème Parlement.

L'exploitation des terres
publiques

Le bill de la cité de Québec

Plus de conseillers ; des échevins
seulement

Le mode d'élection adopté

Amendement à la Cour du
Recorder

La fabrique de M. Frankenburg

A 3.45 heures, l'Orateur prend le
fauteuil.

La motion suivante est adoptée après
qu'on y eut ajouté les noms de M.M.
Fitzpatrick et Parizeau.

Qu'un comité spécial composé de l'hon-
orable M. Nantel, l'hon. M. Marchand,
de M.M. Tessier (Porteur), King, Chi-
quière, Gilles, Petit, et du moteur, soit
nommé dans le but de recueillir d'amples
renseignements, la valeur, l'étendue et la
mise en exploitation de nos terres publi-
ques et de nos forêts, etc.

La Chambre se forme en comité des
subsides et adopte les items suivants :

Encouragement à l'industrie laitière,
\$2,000 ;

Cercles Agricoles et encouragement à
l'agriculture, \$15,000 ;

Cette somme est pour frais de conféren-
ces et autres. L'hon. M. Beaulieu fait
l'éloge du Dr Grignon qui reçoit \$1,000
par année et du curé Duvivier de Nicolet,
qui devient leur temps à l'agriculture.

Cet item donne lieu à une discussion à
laquelle prennent part les honorables
M.M. Beaulieu, Casgrain, Pelletier, De-
chêne, Renaud, etc.

A six heures, la séance est suspendue.

SEANCE DU SOIR

A 8.30 heures, l'Orateur est au fau-
teuil.

LE BILL DE LA CITE DE QUEBEC

M. Jules Tessier propose que la Cham-
bre se forme en comité général sur le bill
No. (60) intitulé : "Loi modifiant les
lois relatives à la corporation de la cité
de Québec et à la cour du Recorder de la
dite cité."

Voici les principales clauses du bill :

1. La section suivante est ajoutée
après la section 3 de la loi 56 Victoria,
chapitre 50 :

"A compter de l'entrée en office des
membres du conseil de ville qui seront
éus aux élections générales devant être
faites dans le mois de février de l'année
1896, le dit conseil de ville de la cité de
Québec se composera du maire et de
deux échevins, dont trois par quartier,
qui restent en charge pendant deux ans
ou jusqu'à l'élection de leurs successeurs
en office."

2. Le premier paragraphe de la section
31 de la loi 53 Victoria, chapitre 68,
est remplacé par la disposition suivante :

"Pour voter à l'élection des échevins,
il faut être âgé d'au moins vingt et un
ans, être sujet de Sa Majesté, et être
inscrit sur les listes des électeurs pour le
quartier dans lequel on vote."

3. Le greffier de la cité tiendra une
liste des sièges d'échevins pour chaque
quartier : l'un des sièges sera désigné
par le numéro 1, un autre par le numéro
2, et l'autre par le numéro 3.

4. La section de la loi 57 Victoria,
chapitre 58, et les paragraphes 3 et 4 de
la section 2 de la loi 53 Victoria, chapitre
40, sont remplacés par la disposition
suivante :

"Le droit de voter à l'élection des
échevins, tout propriétaire d'immeuble
ou de partie d'immeuble dans la cité de
Québec, de la valeur annuelle cotisée de
vingt-cinq piastres ou plus."

5. Le paragraphe 2 de la section 31 de
la loi 53 Victoria, chapitre 68, est rem-
placé par la disposition suivante :

"Tout locataire ou occupant, dans la
cité de Québec, d'un immeuble ou partie
d'immeuble pour lequel il paie un loyer
annuel d'au moins cinquante piastres, a
le droit de voter à l'élection des échevins
dont les sièges sont désignés par les

numéros 2 et 3, si, avant six heures de
l'après-midi du 15 décembre précédent, il
a payé au trésorier de la cité toutes les
taxes dont il est personnellement respon-
sable envers la corporation."

14. Tout candidat mis en nomination
peut en tout temps, avant la clôture de
la votation, se retirer, en déclarant, au
bureau du greffier de la cité, une déclara-
tion écrite à cet effet, signée par lui-
même en la présence de deux témoins
qui la signent également ; et, dans ce
cas, le greffier donnera avis public de
sa retraite, et l'élection sera ensuite
conduite par le candidat n'ayant pas
été mis en nomination."

17. La section suivante est ajoutée
après la section 36 de la loi 03 Victoria,
chapitre 98 :

"La requête pour faire recompter les
suffrages ou bulletins devra être accom-
pagnée d'un certificat du notaire de la
cour supérieure constatant que le requé-
rant a déposé en tout une somme de
cinquante piastres, pour garantir les
frais à encourir au sujet du nouveau
dépouillement du scrutin, par le candidat
qui paraît, par l'addition, avoir été élu."

18. Aucune requête pour contesta-
tion d'élection d'un membre du conseil
de ville ne sera reçue, à moins que le
requérant n'ait préalablement déposé
entre les mains du greffier de la cour
supérieure une somme de deux cents
piastres pour garantir le paiement des
frais de telle contestation qui peuvent
être adjugés en faveur du candidat dont
l'élection est contestée."

19. Après la section 4 de la section
20 de la loi 29 Victoria, chapitre 57
celle-ci est amendée par la section 9 de la
loi 29-30 Victoria, chapitre 57, la sui-
vante est ajoutée :

"Lorsqu'une bâtisse non commencée
ou non terminée à l'époque de la confec-
tion des livres de cotisations sera termi-
née dans le cours de l'année fiscale, et
que l'entrée de telle addition à l'immeu-
ble aura été permise au livre de cotisa-
tions par la Cité, le propriétaire de tel
immeuble sera tenu de payer à la cité le
montant de cotisations et taxe et taxe de
l'eau qui aura été entrée au dit livre de
cotisations, proportionnellement au temps
qui restera à s'écouler de la dite année
fiscale."

20. La section suivante est ajoutée
après la section 5 de la loi 50 Victoria,
chapitre 57 :

"[Depuis que le conseil de ville pourra,
par règlement à cette fin, exiger pour la
licence de colporter une somme n'excé-
dant pas cent piastres si tel colporteur
réside dans la cité, et n'excédant pas cent
vingt-cinq piastres s'il ne réside pas dans
la cité.]"

21. La cité de Québec est autorisée à
emprunter une somme n'excédant pas
trente mille piastres pour les fins sui-
vantes :

1. Pour compléter le prolongement,
l'élargissement et le pavage de la rue
St-Paul, et pour couvrir le coût de l'acqui-
sition des terrains restant à acquérir pour
cette amélioration, dix-neuf mille piastres.

2. Pour compléter les travaux de cons-
truction de poste des pompes dans le
quartier St-Pierre, sept mille piastres.

3. Pour terminer la rue Caron, quatre
mille piastres.

22. Pour effectuer cet emprunt ou partie
d'icelui, la cité est autorisée à émettre
des obligations ou débiteurs, au fur et
à mesure qu'elle le jugera nécessaire
pour les objets sus-mentionnés, pour tels
montants, remboursables, en tout ou
en partie, au porteur, au taux de cinq
pour cent, et de la manière qui pourra être
convenue entre la cité et les prêteurs ou
porteurs de débiteurs.

23. Si le conseil de ville de la dite cité
retient, au nom de M. Max Frankenburg, de
Manchester, un Angleterre, faisant com-
merce sous le nom de : The Globe Rubber
Company, une prime annuelle de deux
mille cinq cents piastres, pendant cinq
ans, conformément aux conditions conte-
nues dans une résolution du conseil de
la dite cité, en date du dix-sept août
1894.

24. A l'avenir un seul conseiller pourra
siéger au Recorder au lieu de deux
comme jusqu'à ces derniers temps.

La motion de M. Tessier est adoptée.

Le bill passe en troisième lecture sans
discussion.

Les bills suivants passent en comité
général :

Acte pourvoyant à l'érection civile de
la paroisse de St-Louis, à Montréal, et à
la construction de son église, — M. Zan-
zeu. (Tel que modifié par le comité des
bills privés.)

Loi modifiant la loi 51-52 Victoria,

chapitre 101, constituant en corporation
"Le Portage du Fort and Bristol
Branch Railway Company." — M. Gillies.
(Tel que modifié par le comité des che-
mins de fer.)

Loi amendante la loi constituant en
corporation "La Société des Arts et
Crafts Français de la cité de Montréal." — M. Augé. (Tel que modifié par le
comité des bills privés.)

Loi autorisant la fabrique de St-Fran-
çois, Beauce, à faire un emprunt et pour
d'autres fins. — M. Poirier. (Tel que
modifié par le comité des bills privés.)

Loi constituant en corporation l'Associa-
tion Canadienne de Secours catholique
de Bienveillance. — M. Augé. (Tel que
modifié par le comité des bills
privés.)

La chambre s'ajourne à lundi.

LE MEDECIN CHEZ SOI

Cours de médecine à la portée
de tous

Quelle est la cause des prin-
cipales maladies ?

Quels en sont les symptômes ?

Quel traitement faut-il
suivre ?

1ère partie
DYSPEPSIE—CAUSE

Aliments de mauvaise qualité ou pris
en trop grande quantité ou trop souvent,
mastication incomplète, abus des boissons
alcooliques, de l'opium, des épices, du
tabac à fumer ou en poudre, manque
d'exercice, travaux intellectuels excessifs,
anxiétés morales, toutes les causes
débilantes, les parties, les écoulements
chroniques. Enfin, c'est un symptôme
qui l'on rencontre dans un grand nom-
bre de maladies, telles que les maladies
organiques de l'estomac, du foie, des
reins, du cerveau, des poumons, etc.

SYMPTOMES

Lenteur, difficulté, état pénible des
digestions, manque d'appétit, douleur,
 pesanteur et plénitude à l'estomac, colli-
ques, rapports indigestes, acides, aères,
nausées et quelques fois vomissements,
constipation alternant avec la diarrhée,
langue chargée, haleine fétide, crampes
ou brûlements d'estomac, palpitation du
cœur, tout sèche, vertige, mal de tête,
douleurs dans les reins et les membres,
amaigrissement, lassitude mélanco-
lique, hypocondrie, etc.

TRAITEMENT

Il consiste principalement à enlever la
cause et à régler la diète. Exercice, tra-
vail corporel en rapport avec les forces.
Alimentation frugale, pain rassis, pain
de son. Il faut éviter une trop grande
variété pendant le même repas, éviter
ceux qui sont difficiles à digérer, princi-
palement le porc frais, les oies rôtis, le
veau, les aliments fumés, salés, les mets
épices, les ragouts, les pâtisseries, le fro-
mage, les légumes et les boissons fortes.
Souvent le thé, le café sont indigestes,
alors on peut boire en mangeant, de
l'eau de Vichy Célestins ou l'eau Miné-
rale de St-Jean. Cette dernière
se mêle admirablement bien avec les vins
et le lait.

Les repas et le repos et un exercice
modéré dans l'intervalle sont nécessaires.

Le traitement médical est très impor-
tant, et très simple, les médicaments les
plus éminents consistent à prendre un verre
de vin St-Michel avant et après chaque
repas. Ce vin réchauffe l'appétit,
réchauffe l'estomac et rend la digestion
facile. Si, toutefois, la personne souffrant
de dyspepsie était très faible, nous, nous
conseillons de ne commencer le traite-
ment que par une cuillerée à dessert de
vin, puis augmenter la dose petit à petit.
En suivant bien ce traitement, la guéri-
son est certaine.

MALADIES D'ESTOMAC (Vie Chassaigne)

EPILEPSIE

Attaque de Nerf, Débilité Nerveuse.
Un livre donnant les causes, symptômes,
signification et des cas de guérison.
En vente chez les libraires de Québec.
M. G. Housh, 18, rue St-Joseph, Montréal.

CADEAUX!

MALGRÉ la résolution que nous avons prise de faire de
GRANDES REDUCTIONS sur tout Marchandises,
Pelletteries et Hardes Faites, nous ne continuerons pas moins à
faire cadeau d'un magnifique Portrait, fait au crayon, grandeur
naturelle pour le montant de DIX PIASTRES, acheté à notre
magasin

PROFITEZ DE CET AVANTAGE

P. S.—Comme beaucoup de nos pratiques ne connaissent pas
encore notre nouveau poste de commerce, nous les prions de ne
pas se tromper d'adresse, car nous n'avons plus affaire avec notre
ancien poste de commerce. Nous tenons seulement qu'un seul
magasin

Au coin des rues St-Joseph et de la Couronne

BLOC HUDON

Ne vous trompez pas d'adresse.

Syndicat de Québec

UN SEUL PRIX

BOITE MUSICALE

VALANT \$50.00

Donnée en cadeau à l'occasion du Nouvel An.

Toutes personnes qui achètent ou donnera une
commande quelconque au montant de 50 et au
dessus recevra un cadeau pour chaque 50 cts au maga-
sin de

J. E. GAGNON,

Horloger, Bijoutier et Opticien,

296 ET 298 RUE ST-JOSEPH.

11 décembre.—1m

J. E. GAGNON, Horloger, Bijoutier et Opticien,

296 et 298, RUE ST-JOSEPH.

11 décembre.—1m

Parlons des Lames à Patins

Nous offrons aux amateurs les différentes variétés suivantes :

AMES Stand Hockey Nicklées.

AMES Herman Hockey Nicklées.

AMES Hockey, Nouveau Modèle, Nicklées et concavées.

AMES Hockey en Acier poli.

AMES à Ressorts, etc., etc., etc.

Vous ferez mieux de ne pas retarder à faire vos achats, car quoique nous ayons
encore en main un assortiment considérable, les grands assortiments manquent bientôt.

Quant aux prix vous serez satisfaits.

H. & J. YOUNG, 111 à 115, rue du Pont

CERTIFICAT

Hôtel-Dieu St-Joseph,
Arthabaskaville, 3 septembre.

MESSEURS,

J'ai fait usage pour nos mala-
des de votre remède ANCHOR
WEAKNESS CURE et tou-
jours j'ai obtenu de bons ré-
sultats.

Je le considère comme un remè-
de efficace dans tous les cas
où l'on a besoin d'un TONIQUE
RECONSTITUANT, spéciale-
ment dans les maladies du
sang, de l'estomac, des poumons,
en un mot dans tous les cas de
faiblesse.

Votre humble,

SŒUR ST-LUC,

Hôtel-Dieu de St-Joseph.

Ce témoignage non-sollicité est une
preuve évidente de la valeur inestimable
de ce remède égal qui ne compte
plus aujourd'hui le nombre de malades
qui lui doivent leur guérison.

Ne tardez pas à faire l'essai lorsque
quelques membres de votre famille se
plaignent de mauvaise digestion, d'épui-
sement, de faiblesse, etc.

En vente chez tous les
Pharmaciens ou écri-
vez à la

ANCHOR

WEAKNESS

CURE

Medicine Co

Québec

ENCOURAGEMENT

NOUS SOMMES, ON NE PEUT PLUS SA-
tisfaire de notre encouragement que
nous l'avons cessé de recevoir depuis l'ouve-
erture de notre magasin le 15 septembre dernier.
Nous croyons avoir fait tout ce que nous
pouvons pour mériter la confiance de ceux qui ont
bien voulu nous favoriser de leur bon vouloir
patronage et en les remerciant de leurs
favorables témoignages. Nous sommes toujours
disposés à leur consacrer tout notre travail
dans le but de leur donner pleine et entière
satisfaction.

EN sollicitant du public acheter une conti-
nuelle de son encouragement, nous
aimons à rappeler que nous avons toujours
en main les meilleurs JOBS dans toutes les
marques de telles que :

Fiancelles et Fiancelles,
Covorverts de laine grises et blanches,
Camisoles et Caleçons,
Etoffes à Costumes, Etc.

200 pièces d'Etoffes à Robes, tout laine
valant 30c et 35c offertes à 13c.

600 échantillons de Rideaux de point
pechant pour rien.

Assortiment considérable et varié de

Fourrures

Tailleurs et Modistes toujours à la
disposition des clients.

Robitaille,
Frère & Cie.

207, RUE ST-JOSEPH

A vendre à St-Henri

A 15 arpents de l'église, une magnifique terre
de 5 arpents de front sur 20 de profondeur, en
parfait état de culture. Aussi, une belle succe-
ssion de terre, avec une belle maison de maître.
La terre est bien bâtie, une bonne maison de
deux étages et autres petites bâtisses. A vendre
à bonne condition.

S'adresser sur les lieux à LOUIS HAMEL, ou
à ELIE HAMEL, forgeron, rue St-Joseph, St-
Sauveur.

15 nov.—1m

(A suivre.)

Marguerite !... J'espère !... Mais,
Philippe, méfiez vous bien de ce Daniel.
Avec aveugle résolution et une inflexible
habileté, il exécutera les projets d'Aurélien
contre vous. Et tous deux réunis
sont capables de plus abominables for-
faits.

Je ne les crains pas, dit Philippe avec
la plus serene confiance. Rassurez-vous,
chère enfant, et parlons de vous.

—Oui, le temps passe vite, et je vou-
drais tout vous dire... D'abord les ouï-
dissements de l'Aurélien... Vous savez,
vous combien il a insisté pour se trouver avec
moi dans l'un des abris que vous mettiez
à notre disposition, aux gorges des Vil-
lardes. Au dernier moment, l'oncle Daniel
qui devait se tenir près de nous s'éloigna
précipitamment. Étonné, vaguement in-
quiet, je demandai à Aurélien ce que
signifiait ce brusque départ. Il me répon-
dit que son oncle craignait de se trouver
trop près de la mine et que la peur le fai-
sait fuir. C'était possible, cet homme
était lâché moi-même. Rassurez-vous, et d'ail-
leurs exclusivement occupée à suivre des
yeux tous vos mouvements, partageant à
cet instant suprême les craintes et les es-
pérances de l'enfant, je ne percevais rien de ce
qui se passait autour de moi.

—Vous revenez, calme et serein, de
mettre le feu à la mine, j'attendais les
appels argus de Mme de Prabert qui,
comme moi, trouvait que vous ne hâtiez
pas assez. Enfin, vous êtes en sûreté !...
L'explosion ne saurait tarder mainte-
nant... J'attends avec anxiété...

(A suivre.)

—Rassurez-vous, chère adorée !... Ne
sommés-nous pas jeunes, forts, pleins de
vie ! N'avons-nous pas cette force im-
mense, notre amour !... Oh ! nous tri-
ompherons, n'en doutez pas une seconde.

Et se faulant dans la nuit, il ne tarda
pas à disparaître.

Continuation POUR LAXATIVE-VICHY

QUEBEC

SAMEDI, 15 DÉCEMBRE 1894

TEMPERATURE

Saint-Laurent et Gouffé.— Beau temps, avec vent du sud à l'ouest.

Les mémoires de Sir John Macdonald

Par Joseph Pope

II

Si, comme le laisse entendre et veut le faire croire M. Pope, sir John Macdonald eut tout conduit, eût seul le maître, nous n'aurions pas nos institutions parlementaires actuelles.

La confédération, par exemple, n'eût été qu'une Union Législative, l'agrandissement des deux Canadas, suivant le plan de Lord Durham, M. Cartier l'a forcé à accepter le pacte fédéral qui constitue l'indépendance pratique de Québec et de la population française pour tout ce qui ne ressort pas du domaine fédéral, et le fait que nous représentons une province, nous donne à Ottawa un statut que nous n'aurions pas si nous n'étions qu'une minorité dans la masse compacte d'une Union Législative.

Mais si nous devons beaucoup à Cartier, quelle dette de gratitude ne devons-nous pas à Lafontaine et à son fidèle collaborateur, M. Morin. Sans le patriotisme, la science du parlementarisme anglais et la fermeté de caractère de Lafontaine, la population française du Bas-Canada, eût été conduite au radicalisme, à l'anarchie, par les exaltés formés à l'école de Papineau.

Les événements de 1857-58 avaient laissé parmi nos populations des sentiments de haine pour tout ce qui était britannique; c'était en soulvant les préjugés contre l'Anglais que les bouillants adeptes du grand orateur popularisèrent leurs thèses révolutionnaires.

Lafontaine comprit qu'avec le gouvernement responsable pratiqué dans toute sa plénitude, la population française allait être libre et puissante. Son rôle fut celui du véritable homme d'état, il vit tout de suite la voie à suivre et malgré toutes les crailleries, les appels aux préjugés dont les rouges ont toujours eu la monopole, Lafontaine sut l'indiquer et y maintenir nos compatriotes. Mais il s'agit de l'édifier et de lui donner son caractère et son caractère à son illustre ami, M. Morin. Son œuvre néanmoins était déjà faite; il avait muselé les radicaux, et il avait déjà établi notre position dans le nouvel état de choses.

Cette position était déjà si grande, si solide que sir John Macdonald vit immédiatement que le parti de Lafontaine-Morin était le parti de l'avenir, le vrai parti conservateur progressif, et il comprit immédiatement que s'il voulait gouverner c'était avec ce parti qu'il fallait faire une alliance.

De là, la coalition de 1854, et le gouvernement Mc Nab-Morin.

Ce grand mouvement fut le premier coup de maître de sir John, comme tacticien et homme politique.

Pourant ce n'était pas lui qui avait agencé et affirmé cette grande force qui devait présider à l'évolution nationale du Canada et en assurer le grand succès. Dans lui Cartier, Lafontaine et Morin eurent un digne continuateur de leur œuvre patriotique, et en Cartier sir John A. Macdonald a eu un collaborateur sans lequel il aurait succombé avant d'avoir fourni la moitié de sa carrière. Alors le pays les connaissait comme les deux frères siamois, et aujourd'hui M. Pope non seulement diminue et rapetisse Cartier, mais dans son désir de diminuer son idole, il veut faire porter à Cartier la responsabilité du scandale du Pacifique, parce qu'il craint que cela ternisse la gloire de sir John.

Mais arrêtons-nous dans ce long dédale de considérations que nous pourrions multiplier, pourtant. Nous avons enregistré notre protestation contre les assertions erronées de M. Pope, car ce serait un crime national que de laisser ainsi fausser l'histoire de notre pays et reléguer dans l'ombre et nos hommes politiques et la race qu'ils représentent. Il est de notre devoir de défendre leur mémoire comme de continuer leur œuvre.

Il ne faut pas que les empreintes de leur génie qu'ils ont faites si profondes dans le modelage des institutions de ce pays, soient effacées par qui ce soit, amis ou adversaires.

C'est notre héritage commun, il faut le conserver, et puissent ceux qui viendront après nous constater que nous l'avons agrandi et non diminué.

BONAVENTURE

La majorité officielle de M. F. X. Lemieux, dans Bonaventure, est de 192. En 1892, M. Mercier avait été élu par 273.

Le pavillon flotta à mi-mât sur le Bastion du Roi de la citadelle. Les pavillons sont encore en berne sur tous les édifices publics de cette ville.

Sir Charles Tupper et le ministre de la Justice

La Gazette, de Montréal, fait avec beaucoup de raison la remarque suivante: Une agence à nouvelles anglaise ne fait pas que désigner Sir Charles Tupper comme successeur de Sir John Thompson, mais elle lui confère aussi le portefeuille de ministre de la Justice. Étant médecin, Sir Charles connaît bien des cas, mais il n'est pas compétent dans la catégorie de ceux que le procureur-général de Sa Majesté en Canada sera appelé à considérer. Le portefeuille de l'ex-premier ministre sera confié à un avocat.

Une messe de requiem

Pour le repos de l'âme de Sir John

Dans l'église catholique de Londres

UN VAISSEAU DE GUERRE ANGLAIS

Transportera la dépouille mortelle à Halifax

FUNERAILLES D'ÉTAT

Les rumeurs politiques

Changements probables dans le cabinet

Londres, 14.—A la demande de sir Charles Tupper, le haut commissaire canadien, M. William Reynolds-Stephens et Joseph Whitehead ont aujourd'hui moulé en plâtre la figure de sir John Thompson dans l'intention de faire un buste du premier ministre défunt. Ses restes ont été placés dans un cercueil en plomb et transportés à l'église catholique de la Place Espagnole, où une messe de requiem a été célébrée. Le cercueil, à son arrivée dans l'église, a été couvert d'un drap mortuaire en riche velours, couvert de croix en or et bordé avec une frange de même métal. Puis on a aussi placé dessus les deux couronnes que la reine a données au châtea de Windsor. Le corps était précédé par des acolytes portant une croix et des flambeaux allumés. Après avoir été porté tout le long de l'allée, le cercueil a été placé sous un catafalque disposé sur une plateforme recouverte d'un tapis violet et en or. De chaque côté de la plateforme sont six immenses chandeliers dans de magnifiques candélabres dorés.

Lord Hawkebury représentait la Reine; parmi les assistants on remarquait le marquis de Ripon, secrétaire d'Etat pour les colonies; sir Charles Tupper et lady Tupper qui portait une magnifique couronne de fleurs, Mlle Thompson, fille de sir John Thompson, qui fut très affectée tout le temps que dura le service, le sénateur et Mme Sanford, sir T. A. Garrick, sir Osborne Morgan, M. Edward Winfield, C. B., du bureau des colonies; M. J. O'Halloran, M. Hargreaves, de Toronto; Baron de Courcel, ambassadeur français; le baron Tenynson, l'hon. Cecil Rhodes, premier ministre de la colonie du Cap; le major Tansson, le comte de Jersey, qui était le représentant du gouvernement britannique à la conférence intercoloniale qu'il y a eu récemment à Ottawa, Can.; le major Tansson, le comte de Jersey, qui était le représentant du gouvernement britannique à la conférence intercoloniale qu'il y a eu récemment à Ottawa, Can.; le major Tansson, le comte de Jersey, qui était le représentant du gouvernement britannique à la conférence intercoloniale qu'il y a eu récemment à Ottawa, Can.

Lord Hawkebury représentait la Reine; parmi les assistants on remarquait le marquis de Ripon, secrétaire d'Etat pour les colonies; sir Charles Tupper et lady Tupper qui portait une magnifique couronne de fleurs, Mlle Thompson, fille de sir John Thompson, qui fut très affectée tout le temps que dura le service, le sénateur et Mme Sanford, sir T. A. Garrick, sir Osborne Morgan, M. Edward Winfield, C. B., du bureau des colonies; M. J. O'Halloran, M. Hargreaves, de Toronto; Baron de Courcel, ambassadeur français; le baron Tenynson, l'hon. Cecil Rhodes, premier ministre de la colonie du Cap; le major Tansson, le comte de Jersey, qui était le représentant du gouvernement britannique à la conférence intercoloniale qu'il y a eu récemment à Ottawa, Can.; le major Tansson, le comte de Jersey, qui était le représentant du gouvernement britannique à la conférence intercoloniale qu'il y a eu récemment à Ottawa, Can.

Lord Hawkebury représentait la Reine; parmi les assistants on remarquait le marquis de Ripon, secrétaire d'Etat pour les colonies; sir Charles Tupper et lady Tupper qui portait une magnifique couronne de fleurs, Mlle Thompson, fille de sir John Thompson, qui fut très affectée tout le temps que dura le service, le sénateur et Mme Sanford, sir T. A. Garrick, sir Osborne Morgan, M. Edward Winfield, C. B., du bureau des colonies; M. J. O'Halloran, M. Hargreaves, de Toronto; Baron de Courcel, ambassadeur français; le baron Tenynson, l'hon. Cecil Rhodes, premier ministre de la colonie du Cap; le major Tansson, le comte de Jersey, qui était le représentant du gouvernement britannique à la conférence intercoloniale qu'il y a eu récemment à Ottawa, Can.; le major Tansson, le comte de Jersey, qui était le représentant du gouvernement britannique à la conférence intercoloniale qu'il y a eu récemment à Ottawa, Can.

Lord Hawkebury représentait la Reine; parmi les assistants on remarquait le marquis de Ripon, secrétaire d'Etat pour les colonies; sir Charles Tupper et lady Tupper qui portait une magnifique couronne de fleurs, Mlle Thompson, fille de sir John Thompson, qui fut très affectée tout le temps que dura le service, le sénateur et Mme Sanford, sir T. A. Garrick, sir Osborne Morgan, M. Edward Winfield, C. B., du bureau des colonies; M. J. O'Halloran, M. Hargreaves, de Toronto; Baron de Courcel, ambassadeur français; le baron Tenynson, l'hon. Cecil Rhodes, premier ministre de la colonie du Cap; le major Tansson, le comte de Jersey, qui était le représentant du gouvernement britannique à la conférence intercoloniale qu'il y a eu récemment à Ottawa, Can.; le major Tansson, le comte de Jersey, qui était le représentant du gouvernement britannique à la conférence intercoloniale qu'il y a eu récemment à Ottawa, Can.

Lord Hawkebury représentait la Reine; parmi les assistants on remarquait le marquis de Ripon, secrétaire d'Etat pour les colonies; sir Charles Tupper et lady Tupper qui portait une magnifique couronne de fleurs, Mlle Thompson, fille de sir John Thompson, qui fut très affectée tout le temps que dura le service, le sénateur et Mme Sanford, sir T. A. Garrick, sir Osborne Morgan, M. Edward Winfield, C. B., du bureau des colonies; M. J. O'Halloran, M. Hargreaves, de Toronto; Baron de Courcel, ambassadeur français; le baron Tenynson, l'hon. Cecil Rhodes, premier ministre de la colonie du Cap; le major Tansson, le comte de Jersey, qui était le représentant du gouvernement britannique à la conférence intercoloniale qu'il y a eu récemment à Ottawa, Can.; le major Tansson, le comte de Jersey, qui était le représentant du gouvernement britannique à la conférence intercoloniale qu'il y a eu récemment à Ottawa, Can.

Lord Hawkebury représentait la Reine; parmi les assistants on remarquait le marquis de Ripon, secrétaire d'Etat pour les colonies; sir Charles Tupper et lady Tupper qui portait une magnifique couronne de fleurs, Mlle Thompson, fille de sir John Thompson, qui fut très affectée tout le temps que dura le service, le sénateur et Mme Sanford, sir T. A. Garrick, sir Osborne Morgan, M. Edward Winfield, C. B., du bureau des colonies; M. J. O'Halloran, M. Hargreaves, de Toronto; Baron de Courcel, ambassadeur français; le baron Tenynson, l'hon. Cecil Rhodes, premier ministre de la colonie du Cap; le major Tansson, le comte de Jersey, qui était le représentant du gouvernement britannique à la conférence intercoloniale qu'il y a eu récemment à Ottawa, Can.; le major Tansson, le comte de Jersey, qui était le représentant du gouvernement britannique à la conférence intercoloniale qu'il y a eu récemment à Ottawa, Can.

Lord Hawkebury représentait la Reine; parmi les assistants on remarquait le marquis de Ripon, secrétaire d'Etat pour les colonies; sir Charles Tupper et lady Tupper qui portait une magnifique couronne de fleurs, Mlle Thompson, fille de sir John Thompson, qui fut très affectée tout le temps que dura le service, le sénateur et Mme Sanford, sir T. A. Garrick, sir Osborne Morgan, M. Edward Winfield, C. B., du bureau des colonies; M. J. O'Halloran, M. Hargreaves, de Toronto; Baron de Courcel, ambassadeur français; le baron Tenynson, l'hon. Cecil Rhodes, premier ministre de la colonie du Cap; le major Tansson, le comte de Jersey, qui était le représentant du gouvernement britannique à la conférence intercoloniale qu'il y a eu récemment à Ottawa, Can.; le major Tansson, le comte de Jersey, qui était le représentant du gouvernement britannique à la conférence intercoloniale qu'il y a eu récemment à Ottawa, Can.

Lord Hawkebury représentait la Reine; parmi les assistants on remarquait le marquis de Ripon, secrétaire d'Etat pour les colonies; sir Charles Tupper et lady Tupper qui portait une magnifique couronne de fleurs, Mlle Thompson, fille de sir John Thompson, qui fut très affectée tout le temps que dura le service, le sénateur et Mme Sanford, sir T. A. Garrick, sir Osborne Morgan, M. Edward Winfield, C. B., du bureau des colonies; M. J. O'Halloran, M. Hargreaves, de Toronto; Baron de Courcel, ambassadeur français; le baron Tenynson, l'hon. Cecil Rhodes, premier ministre de la colonie du Cap; le major Tansson, le comte de Jersey, qui était le représentant du gouvernement britannique à la conférence intercoloniale qu'il y a eu récemment à Ottawa, Can.; le major Tansson, le comte de Jersey, qui était le représentant du gouvernement britannique à la conférence intercoloniale qu'il y a eu récemment à Ottawa, Can.

Lord Hawkebury représentait la Reine; parmi les assistants on remarquait le marquis de Ripon, secrétaire d'Etat pour les colonies; sir Charles Tupper et lady Tupper qui portait une magnifique couronne de fleurs, Mlle Thompson, fille de sir John Thompson, qui fut très affectée tout le temps que dura le service, le sénateur et Mme Sanford, sir T. A. Garrick, sir Osborne Morgan, M. Edward Winfield, C. B., du bureau des colonies; M. J. O'Halloran, M. Hargreaves, de Toronto; Baron de Courcel, ambassadeur français; le baron Tenynson, l'hon. Cecil Rhodes, premier ministre de la colonie du Cap; le major Tansson, le comte de Jersey, qui était le représentant du gouvernement britannique à la conférence intercoloniale qu'il y a eu récemment à Ottawa, Can.; le major Tansson, le comte de Jersey, qui était le représentant du gouvernement britannique à la conférence intercoloniale qu'il y a eu récemment à Ottawa, Can.

Lord Hawkebury représentait la Reine; parmi les assistants on remarquait le marquis de Ripon, secrétaire d'Etat pour les colonies; sir Charles Tupper et lady Tupper qui portait une magnifique couronne de fleurs, Mlle Thompson, fille de sir John Thompson, qui fut très affectée tout le temps que dura le service, le sénateur et Mme Sanford, sir T. A. Garrick, sir Osborne Morgan, M. Edward Winfield, C. B., du bureau des colonies; M. J. O'Halloran, M. Hargreaves, de Toronto; Baron de Courcel, ambassadeur français; le baron Tenynson, l'hon. Cecil Rhodes, premier ministre de la colonie du Cap; le major Tansson, le comte de Jersey, qui était le représentant du gouvernement britannique à la conférence intercoloniale qu'il y a eu récemment à Ottawa, Can.; le major Tansson, le comte de Jersey, qui était le représentant du gouvernement britannique à la conférence intercoloniale qu'il y a eu récemment à Ottawa, Can.

Lord Hawkebury représentait la Reine; parmi les assistants on remarquait le marquis de Ripon, secrétaire d'Etat pour les colonies; sir Charles Tupper et lady Tupper qui portait une magnifique couronne de fleurs, Mlle Thompson, fille de sir John Thompson, qui fut très affectée tout le temps que dura le service, le sénateur et Mme Sanford, sir T. A. Garrick, sir Osborne Morgan, M. Edward Winfield, C. B., du bureau des colonies; M. J. O'Halloran, M. Hargreaves, de Toronto; Baron de Courcel, ambassadeur français; le baron Tenynson, l'hon. Cecil Rhodes, premier ministre de la colonie du Cap; le major Tansson, le comte de Jersey, qui était le représentant du gouvernement britannique à la conférence intercoloniale qu'il y a eu récemment à Ottawa, Can.; le major Tansson, le comte de Jersey, qui était le représentant du gouvernement britannique à la conférence intercoloniale qu'il y a eu récemment à Ottawa, Can.

Lord Hawkebury représentait la Reine; parmi les assistants on remarquait le marquis de Ripon, secrétaire d'Etat pour les colonies; sir Charles Tupper et lady Tupper qui portait une magnifique couronne de fleurs, Mlle Thompson, fille de sir John Thompson, qui fut très affectée tout le temps que dura le service, le sénateur et Mme Sanford, sir T. A. Garrick, sir Osborne Morgan, M. Edward Winfield, C. B., du bureau des colonies; M. J. O'Halloran, M. Hargreaves, de Toronto; Baron de Courcel, ambassadeur français; le baron Tenynson, l'hon. Cecil Rhodes, premier ministre de la colonie du Cap; le major Tansson, le comte de Jersey, qui était le représentant du gouvernement britannique à la conférence intercoloniale qu'il y a eu récemment à Ottawa, Can.; le major Tansson, le comte de Jersey, qui était le représentant du gouvernement britannique à la conférence intercoloniale qu'il y a eu récemment à Ottawa, Can.

Lord Hawkebury représentait la Reine; parmi les assistants on remarquait le marquis de Ripon, secrétaire d'Etat pour les colonies; sir Charles Tupper et lady Tupper qui portait une magnifique couronne de fleurs, Mlle Thompson, fille de sir John Thompson, qui fut très affectée tout le temps que dura le service, le sénateur et Mme Sanford, sir T. A. Garrick, sir Osborne Morgan, M. Edward Winfield, C. B., du bureau des colonies; M. J. O'Halloran, M. Hargreaves, de Toronto; Baron de Courcel, ambassadeur français; le baron Tenynson, l'hon. Cecil Rhodes, premier ministre de la colonie du Cap; le major Tansson, le comte de Jersey, qui était le représentant du gouvernement britannique à la conférence intercoloniale qu'il y a eu récemment à Ottawa, Can.; le major Tansson, le comte de Jersey, qui était le représentant du gouvernement britannique à la conférence intercoloniale qu'il y a eu récemment à Ottawa, Can.

Lord Hawkebury représentait la Reine; parmi les assistants on remarquait le marquis de Ripon, secrétaire d'Etat pour les colonies; sir Charles Tupper et lady Tupper qui portait une magnifique couronne de fleurs, Mlle Thompson, fille de sir John Thompson, qui fut très affectée tout le temps que dura le service, le sénateur et Mme Sanford, sir T. A. Garrick, sir Osborne Morgan, M. Edward Winfield, C. B., du bureau des colonies; M. J. O'Halloran, M. Hargreaves, de Toronto; Baron de Courcel, ambassadeur français; le baron Tenynson, l'hon. Cecil Rhodes, premier ministre de la colonie du Cap; le major Tansson, le comte de Jersey, qui était le représentant du gouvernement britannique à la conférence intercoloniale qu'il y a eu récemment à Ottawa, Can.; le major Tansson, le comte de Jersey, qui était le représentant du gouvernement britannique à la conférence intercoloniale qu'il y a eu récemment à Ottawa, Can.

Lord Hawkebury représentait la Reine; parmi les assistants on remarquait le marquis de Ripon, secrétaire d'Etat pour les colonies; sir Charles Tupper et lady Tupper qui portait une magnifique couronne de fleurs, Mlle Thompson, fille de sir John Thompson, qui fut très affectée tout le temps que dura le service, le sénateur et Mme Sanford, sir T. A. Garrick, sir Osborne Morgan, M. Edward Winfield, C. B., du bureau des colonies; M. J. O'Halloran, M. Hargreaves, de Toronto; Baron de Courcel, ambassadeur français; le baron Tenynson, l'hon. Cecil Rhodes, premier ministre de la colonie du Cap; le major Tansson, le comte de Jersey, qui était le représentant du gouvernement britannique à la conférence intercoloniale qu'il y a eu récemment à Ottawa, Can.; le major Tansson, le comte de Jersey, qui était le représentant du gouvernement britannique à la conférence intercoloniale qu'il y a eu récemment à Ottawa, Can.

L'hon. M. Bowell, qui était au ministère du Commerce, sera probablement président du Conseil en remplacement de M. Ives. Celui-ci remplacera l'hon. M. Angers comme ministre de l'Agriculture, alors que M. Angers serait fait ministre de la Justice.

SYMPATHIE  
Mgr Fabre a télégraphié ses sympathies à lady Thompson.

AU CONSEIL DE VILLE  
Le Conseil de Ville de Québec s'est réuni hier soir, par respect pour la mémoire du regretté Sir John Thompson.

LE CABINET FEDERAL

Londres, 14.—Le Times d'aujourd'hui annonce d'une manière définitive que l'hon. McKenzie Bowell, le ministre canadien, a consenti à former un ministère pour la puissance du Canada.

Montréal, 14.—Il est rumeur que l'hon. M. Angers sera ministre de la justice. Pour les autres changements, voir ce qui se chuchote.

M. Kenny aura le poste de contrôleur du commerce. Ce député est Irlandais catholique. Si l'on en croit les on-dit, M. Curran remplacera M. Clarke Wallace qui sera ministre sans portefeuille.

M. Ives ira à l'Agriculture. Un autre politicien de l'Ouest dit que l'organisation du nouveau cabinet causera plusieurs surprises. Il se fait un mouvement dans Ontario, qui aura pour effet d'augmenter considérablement les forces du parti. Il fera sensation dans le monde politique, lorsqu'il sera connu.

Générosité du Télégraphe du Pacifique

Ottawa, 14.—L'hon. M. Bowell a reçu aujourd'hui la dépêche suivante: Le Canadian Pacific Telegraph Co sera heureuse de transmettre gratis tous les télégrammes relatifs à la souscription nationale projetée.

(Signé) C. R. HOMER, Directeur-Gérant.

LES ÉCOLES DU MANITOBA

Une dépêche de Londres nous annonce que les plaidoiries sont terminées dans la cause des Ecoles du Manitoba au Conseil Privé.

La cause est en délibéré.

PETITES NOTES

Depuis un couple de semaines la piste exercée de sérieux ravages dans la province d'Ontario.

On prétend avoir découvert à Anvers l'existence de pleuro-pneumonie parmi le bétail exporté de Montréal en cette ville.

François Meunier dit Lapierre, qui avait tenté de se suicider en absorbant une dose de vert de Paris, il y a quelques jours, a succombé au poison, hier, à l'hôpital Notre-Dame.

Selon le bulletin qui vient de publier le gouvernement, le rendement de la récolte de blé dans le Manitoba a été de 17,172,882 millions de minots, soit une moyenne de 17 minots par acre.

ECHOS DU PARLEMENT

Statistiques intéressantes  
Etat financier de la province  
Pour les derniers six mois

Un état des recettes et des paiements de toutes sources faits par la province du 1er juillet 1894 au 30 novembre, soumis à la chambre cette semaine, accuse une recette, y compris un emprunt temporaire de \$600,000, de \$2,770,569.34.

Les paiements durant la même période, y compris \$250,000 remboursément d'emprunt temporaire, ont été de \$2,226,136.

La balance en banque à l'actif à la fin de la date était de \$553,732.86.

Le revenu du département des terres de la couronne pour la même période a été de \$202,592.

Payé aux sociétés pour les chemins de colonisation, \$86,000.

AUTRES REVENUS  
Licences..... 79,811.78  
Taxes directes sur les corporations commerciales..... 137,396.64  
Taxes directes sur certaines personnes..... 7,430.24  
Taxes sur transports de propriétés..... 74,087.10  
Licences de manufactures et de commerce..... 63,941.84  
Droits sur les successions..... 44,276.97

CHEMINS DE FER  
Payé en subsides aux chemins de fer: Subventions en argent..... 197,018.42  
Subventions en terres..... 180,450.93  
Total..... 377,469.35

Construction du chemin de fer Québec, Montréal, Ottawa et Occidental..... 908.13  
Total..... 377,677.48

L'AGRICULTURE  
 Paiements faits pour l'Agriculture:  
Cercles agricoles, et agriculture en général..... \$21,000.00  
Société d'horticulture, Québec..... 250.00  
Société d'horticulture et de pomologie de la province de Québec..... 500.00  
Conseil d'agriculture..... 1,500.00  
Journaux d'agriculture..... 922.01  
Ecoles d'agriculture..... 4,000.00  
Association laitière de la province de Québec..... 3,000.00  
Encouragement à l'industrie laitière..... 5,000.00  
Ecole d'industrie laitière, Ste-Hyacinthe..... 1,500.00  
Culture des arbres fruitiers et de la vigne..... 3,000.00  
Bons à la production du sucre de betterave..... 12,000.00  
Conférences sur l'agriculture..... 2,500.00  
Livres d'Or ou d'Herb Book Canadian..... 500.00  
Mérite agricole provincial..... 1,500.00  
La Compagnie du Haras National, Montréal..... 3,000.00  
Vaccin..... 1,000.00  
Société d'agriculture..... 43,000.00  
Total..... \$101,473.01

PRENEZ GARDE  
Voici la grippe qui s'annonce de New-York en elle fait des victimes nombreuses. Rappelez-vous que le Barone Ebenal est le remède par excellence contre la grippe et procurez-vous en un flacon pour en avoir à portée de la main au besoin. M. Brunet et Cie, agents à Québec.

RENOVATEUR PARISIEN DE CHEVEUX  
LUBRY  
ARTICLE DE TOILETTE INDISPENSABLE POUR LA JEUNESSE PERPETUELLE DES CHEVEUX.  
CHAQUE ESSAI REUSSIT PARFAITEMENT ET DONNE ENTIERE SATISFACTION.  
Chez les Chimistes et Parfumeurs, 50c. la bouteille.

La succession de feu Duncan McIntyre  
Rapporte \$15,502 à la province

Montréal, 14.—Conformément à la loi concernant les droits sur les successions, le testament de feu Duncan McIntyre a été présenté, lundi dernier, à M. Lambe, chef du département du revenu de l'Intérieur. La fortune du défunt, dans la province d'Irlande, s'élevait à \$1,049,616.10, mais comme la moitié appartenait à madame McIntyre, le droit de 3 p. c. n'est applicable que sur la balance, et rapporte à la province une somme de \$15,502.

Aqueduc à Fraserville

M. Louis H. Taché et M. J. O. C. Mignault, de la société d'ingénieurs civils Mignault, Bélanger et Amos, de Montréal, ont passé quelques jours à Fraserville, où ils ont obtenu des privilèges exclusifs pour 25 ans, pour la construction et exploitation d'un aqueduc dans cette florissante et déjà considérable municipalité.

Des arrangements provisoires ont aussi été faits pour l'établissement d'un système d'éclairage, de pouvoir électrique et de drainage pour la ville.

Nous croyons que Fraserville a pris l'initiative de travaux qui en feront une ville de progrès et de manufactures pouvant rivaliser avec Saint-Hyacinthe, Sherbrooke et Saint-Jean.

INCENDIE A LEVIS

Un hangar appartenant à M. L. Perreault, cultivateur de la paroisse Notre-Dame, a été détruit par les flammes, hier soir, ainsi que tout son contenu, consistant en divers autres choses, en instruments agricoles. Un cochon a péri dans les flammes. Les pertes s'élevaient à plusieurs centaines de piastres.

LA LETTRE OUVERTE DU DR EVANS

Soignement étudié par le Canada Farmer's Sun

Mlle Koester et ses parents envoient ces félicités et remerciements à la lettre ouverte—Le docteur en livrant ces faits à la publicité est pleinement justifié

AVIS

Dans une lettre ouverte publiée dans le Canada Farmer's Sun du 19 septembre sous la signature de Dr Evans, de Elmwood, on a fait mention sur le cas remarquable d'adresser au Parlement du Canada, à sa prochaine session, pour obtenir un bill de divorce contre sa femme, Maria Louisa Laurentine Odeh, résidant maintenant dans la ville de Québec, dans le district et la province de Québec, pour cause d'adultère.

Dr COOTE, oculiste, etc. Continuera sa pratique le 23 Juillet au No 73, rue Ste-Anne

AVIS  
D'une Demande en Divorce

AVIS EST PAR LE PRÉSENT DONNÉ que Loop Sewell Odeh, de la cité de Québec, dans le district de Québec, dans la province de Québec, marie d'adresser au Parlement du Canada, à sa prochaine session, pour obtenir un bill de divorce contre sa femme, Maria Louisa Laurentine Odeh, résidant maintenant dans la ville de Québec, dans le district et la province de Québec, pour cause d'adultère.

Dr J. D. BROUSSEAU  
MEDECIN ET CHIRURGIEN  
Gradué de l'Université Laval  
60, RUE ST-LOUIS

Grand Salaison  
A VENDRE A TRÈS BAS PRIX  
COTES, BAS DE COTES, PANNE, TÊTES, PATTES, FILETS, ROGNONS, ŒUFS, BEURRE, SAINDOUX, ETC.

A vendre à très bas prix chez F. X. JOBIN  
Marché St-Pierre, St-Sauveur  
ETAL 52-53.  
6 à 8—3 sen.

AVANT DE NIER  
Appelé à rendre témoignage en faveur des fameux Remèdes Sauvages de J. E. P. Kioscoff, qui ont été composés de herbes et de racines, il faudrait avant d'être témoin, que ces remèdes sont si efficaces qu'ils guérissent la plus grande partie des maladies que nous souffrons, et que ces remèdes sont si efficaces qu'ils guérissent la plus grande partie des maladies que nous souffrons, et que ces remèdes sont si efficaces qu'ils guérissent la plus grande partie des maladies que nous souffrons.

Appelé à rendre témoignage en faveur des fameux Remèdes Sauvages de J. E. P. Kioscoff, qui ont été composés de herbes et de racines, il faudrait avant d'être témoin, que ces remèdes sont si efficaces qu'ils guérissent la plus grande partie des maladies que nous souffrons, et que ces remèdes sont si efficaces qu'ils guérissent la plus grande partie des maladies que nous souffrons, et que ces remèdes sont si efficaces qu'ils guérissent la plus grande partie des maladies que nous souffrons.

Appelé à rendre témoignage en faveur des fameux Remèdes Sauvages de J. E. P. Kioscoff, qui ont été composés de herbes et de racines, il faudrait avant d'être témoin, que ces remèdes sont si efficaces qu'ils guérissent la plus grande partie des maladies que nous souffrons, et que ces remèdes sont si efficaces qu'ils guérissent la plus grande partie des maladies que nous souffrons, et que ces remèdes sont si efficaces qu'ils guérissent la plus grande partie des maladies que nous souffrons.

Appelé à rendre témoignage en faveur des fameux Remèdes Sauvages de J. E. P. Kioscoff, qui ont été composés de herbes et de racines, il faudrait avant d'être témoin, que ces remèdes sont si efficaces qu'ils guérissent la plus grande partie des maladies que nous souffrons, et que ces remèdes sont si efficaces qu'ils guérissent la plus grande partie des maladies que nous souffrons, et que ces remèdes sont si efficaces qu'ils guérissent la plus grande partie des maladies que nous souffrons.

Appelé à rendre témoignage en faveur des fameux Remèdes Sauvages de J. E. P. Kioscoff, qui ont été composés de herbes et de racines, il faudrait avant d'être témoin, que ces remèdes sont si efficaces qu'ils guérissent la plus grande partie des maladies que nous souffrons, et que ces remèdes sont si efficaces qu'ils guérissent la plus grande partie des maladies que nous souffrons, et que ces remèdes sont si efficaces qu'ils guérissent la plus grande partie des maladies que nous souffrons.

Appelé à rendre témoignage en faveur des fameux Remèdes Sauvages de J. E. P. Kioscoff, qui ont été composés de herbes et de racines, il faudrait avant d'être témoin, que ces remèdes sont si efficaces qu'ils guérissent la plus grande partie des maladies que nous souffrons, et que ces remèdes sont si efficaces qu'ils guérissent la plus grande partie des maladies que nous souffrons, et que ces remèdes sont si efficaces qu'ils guérissent la plus grande partie des maladies que nous souffrons.

Appelé à rendre témoignage en faveur des fameux Remèdes Sauvages de J. E. P. Kioscoff, qui ont été composés de herbes et de racines, il faudrait avant d'être témoin, que ces remèdes sont si efficaces qu'ils guérissent la plus grande partie des maladies que nous souffrons, et que ces remèdes sont si efficaces qu'ils guérissent la plus grande partie des maladies que nous souffrons, et que ces remèdes sont si efficaces qu'ils guérissent la plus grande partie des maladies que nous souffrons.

un témoignage très éloquent de l'état de faiblesse auquel la crise de la maladie avait réduit Christina, et son complet rétablissement.

Le posé fait dans la lettre du Dr Evans était corroboré par Mlle Koester et ses parents, tous les doutes sur cette affaire doivent être bannis et l'action du docteur en relatiq publiquement les faits de ces cas remarquables, est parfaitement justifiable.

Les autorités médicales les plus célèbres et les savants du monde entier recommandent Adams' Tutti Frutti pour l'Indigestion. Parmi ceux-ci se trouvent le Dr. CYRUS EDSON, Commissaire d'Hygiène, et R. COLEMAN DO-REMIUS, M. D., I. L. D.

Les autorités médicales les plus célèbres et les savants du monde entier recommandent Adams' Tutti Frutti pour l'Indigestion. Parmi ceux-ci se trouvent le Dr. CYRUS EDSON, Commissaire d'Hygiène, et R. COLEMAN DO-REMIUS, M. D., I. L. D.

Les autorités médicales les plus célèbres et les savants du monde entier recommandent Adams' Tutti Frutti pour l'Indigestion. Parmi ceux-ci se trouvent le Dr. CYRUS EDSON, Commissaire d'Hygiène, et R. COLEMAN DO-REMIUS, M. D., I. L. D.

Les autorités médicales les plus célèbres et les savants du monde entier recommandent Adams' Tutti Frutti pour l'Indigestion. Parmi ceux-ci se trouvent le Dr.



ANNONCES NOUVELLES

Québec.—Syndicat de Québec. Kickerbaker—W. Brunet & Co. Théâtre de Québec. Québec.—L. Morency & Frère. Noël et Jour de l'An.—Behan Bros. La Société de Prêts et Placements. Avis de Faillites.—Geo. Darveau.

Le deuil au Canada

La fortune du défunt premier ministre... Il était hospitalier et charitable... Les remaniements ministériels... Diverses rumeurs... Les élections générales

LA SITUATION POLITIQUE

M. Bowell est à former son cabinet... (Dépêche spéciale à L'ÉVÉNEMENT). Ottawa, 15.—La formation du cabinet est très avancée.

BULLETIN POLITIQUE

Les rumeurs politiques se croisent et se font de plus en plus nombreuses, au sujet du successeur de feu Sir John Thompson, comme premier ministre du Canada, et des changements ou remaniements ministériels auxquels son port pourrait donner lieu.

LA BANQUE DE QUÉBEC

Une réunion des directeurs de la Banque de Québec a eu lieu hier matin et T. McLaughlin a été nommé caissier et gérant-général en remplacement de M. Stevenson.

LES TRAVAUX DE L'HÔTEL DE VILLE

Le Daily Telegraph annonçait hier que des ouvriers de Lorette avaient demandé et obtenu de l'ouvrage au nouvel hôtel.

CHRONIQUE LOCALE

Chez Fagny, Lepinoy et frère 262, rue St-Jean. 1247 verges de Cacheirou de couleur...

PERSONNEL

C. J. Arthur, de Montréal, de la Silver Trust Co., est à l'hôtel Henchey's. Constatations et ajustage pour trois jours.

AN SKATING RING

Voici le programme musical qui sera exécuté au dinner des directeurs de ce club.

GRANDE RÉDUCTION

Service à diner \$5.50, set de chambre \$1.00, lampes suspendues à des prix très réduits.

TRIBUNAUX CORRECTIONNELS

Un délinquant de Valcartier a été condamné à \$20 d'amende et les frais pour vente de boissons sans licence.

PHOTOGRAPHIE

Les meilleurs portraits sont faits à très bas prix chez J. C. Gagné, coin des rues St-Jean et St-Eustache.

Q. A. A. A.

Immense assemblée 250 membres présents. Election du bureau de direction. La seconde assemblée annuelle de cette association florissante a eu lieu hier soir.

LA BANQUE DE QUÉBEC

Une réunion des directeurs de la Banque de Québec a eu lieu hier matin et T. McLaughlin a été nommé caissier et gérant-général en remplacement de M. Stevenson.

LES TRAVAUX DE L'HÔTEL DE VILLE

Le Daily Telegraph annonçait hier que des ouvriers de Lorette avaient demandé et obtenu de l'ouvrage au nouvel hôtel.

CHRONIQUE LOCALE

Chez Fagny, Lepinoy et frère 262, rue St-Jean. 1247 verges de Cacheirou de couleur...

PERSONNEL

C. J. Arthur, de Montréal, de la Silver Trust Co., est à l'hôtel Henchey's. Constatations et ajustage pour trois jours.

AN SKATING RING

Voici le programme musical qui sera exécuté au dinner des directeurs de ce club.

GRANDE RÉDUCTION

Service à diner \$5.50, set de chambre \$1.00, lampes suspendues à des prix très réduits.

TRIBUNAUX CORRECTIONNELS

Un délinquant de Valcartier a été condamné à \$20 d'amende et les frais pour vente de boissons sans licence.

PHOTOGRAPHIE

Les meilleurs portraits sont faits à très bas prix chez J. C. Gagné, coin des rues St-Jean et St-Eustache.

VENTE A L'ENCAN

Par OCT. LEMIEUX & CIE. Encaissement en liquidation. Encaissement de meubles en liquidation. Par OCT. LEMIEUX & CIE. MERCREDI, 19 DÉCEMBRE.

VENTE A L'ENCAN

Par OCT. LEMIEUX & CIE. Encaissement de meubles en liquidation. Par OCT. LEMIEUX & CIE. MERCREDI, 19 DÉCEMBRE.

VENTE A L'ENCAN

Par OCT. LEMIEUX & CIE. Encaissement de meubles en liquidation. Par OCT. LEMIEUX & CIE. MERCREDI, 19 DÉCEMBRE.

VENTE A L'ENCAN

Par OCT. LEMIEUX & CIE. Encaissement de meubles en liquidation. Par OCT. LEMIEUX & CIE. MERCREDI, 19 DÉCEMBRE.

VENTE A L'ENCAN

Par OCT. LEMIEUX & CIE. Encaissement de meubles en liquidation. Par OCT. LEMIEUX & CIE. MERCREDI, 19 DÉCEMBRE.

VENTE A L'ENCAN

Par OCT. LEMIEUX & CIE. Encaissement de meubles en liquidation. Par OCT. LEMIEUX & CIE. MERCREDI, 19 DÉCEMBRE.

VENTE A L'ENCAN

Par OCT. LEMIEUX & CIE. Encaissement de meubles en liquidation. Par OCT. LEMIEUX & CIE. MERCREDI, 19 DÉCEMBRE.

VENTE A L'ENCAN

Par OCT. LEMIEUX & CIE. Encaissement de meubles en liquidation. Par OCT. LEMIEUX & CIE. MERCREDI, 19 DÉCEMBRE.

VENTE A L'ENCAN

Par OCT. LEMIEUX & CIE. Encaissement de meubles en liquidation. Par OCT. LEMIEUX & CIE. MERCREDI, 19 DÉCEMBRE.

VENTE A L'ENCAN

Par OCT. LEMIEUX & CIE. Encaissement de meubles en liquidation. Par OCT. LEMIEUX & CIE. MERCREDI, 19 DÉCEMBRE.

VENTE A L'ENCAN

Par OCT. LEMIEUX & CIE. Encaissement de meubles en liquidation. Par OCT. LEMIEUX & CIE. MERCREDI, 19 DÉCEMBRE.

VENTE A L'ENCAN

Par OCT. LEMIEUX & CIE. Encaissement de meubles en liquidation. Par OCT. LEMIEUX & CIE. MERCREDI, 19 DÉCEMBRE.

VENTE A L'ENCAN

Par OCT. LEMIEUX & CIE. Encaissement de meubles en liquidation. Par OCT. LEMIEUX & CIE. MERCREDI, 19 DÉCEMBRE.

VENTE A L'ENCAN

Par OCT. LEMIEUX & CIE. Encaissement de meubles en liquidation. Par OCT. LEMIEUX & CIE. MERCREDI, 19 DÉCEMBRE.

VENTE A L'ENCAN

Par OCT. LEMIEUX & CIE. Encaissement de meubles en liquidation. Par OCT. LEMIEUX & CIE. MERCREDI, 19 DÉCEMBRE.

VENTE A L'ENCAN

Par OCT. LEMIEUX & CIE. Encaissement de meubles en liquidation. Par OCT. LEMIEUX & CIE. MERCREDI, 19 DÉCEMBRE.

VENTE A L'ENCAN

Par OCT. LEMIEUX & CIE. Encaissement de meubles en liquidation. Par OCT. LEMIEUX & CIE. MERCREDI, 19 DÉCEMBRE.

VENTE A L'ENCAN

Par OCT. LEMIEUX & CIE. Encaissement de meubles en liquidation. Par OCT. LEMIEUX & CIE. MERCREDI, 19 DÉCEMBRE.

VENTE A L'ENCAN

Par OCT. LEMIEUX & CIE. Encaissement de meubles en liquidation. Par OCT. LEMIEUX & CIE. MERCREDI, 19 DÉCEMBRE.

VENTE A L'ENCAN

Par OCT. LEMIEUX & CIE. Encaissement de meubles en liquidation. Par OCT. LEMIEUX & CIE. MERCREDI, 19 DÉCEMBRE.

VENTE A L'ENCAN

Par OCT. LEMIEUX & CIE. Encaissement de meubles en liquidation. Par OCT. LEMIEUX & CIE. MERCREDI, 19 DÉCEMBRE.

VENTE A L'ENCAN

Par OCT. LEMIEUX & CIE. Encaissement de meubles en liquidation. Par OCT. LEMIEUX & CIE. MERCREDI, 19 DÉCEMBRE.

VENTE A L'ENCAN

Par OCT. LEMIEUX & CIE. Encaissement de meubles en liquidation. Par OCT. LEMIEUX & CIE. MERCREDI, 19 DÉCEMBRE.

VENTE A L'ENCAN

Par OCT. LEMIEUX & CIE. Encaissement de meubles en liquidation. Par OCT. LEMIEUX & CIE. MERCREDI, 19 DÉCEMBRE.

VENTE A L'ENCAN

Par OCT. LEMIEUX & CIE. Encaissement de meubles en liquidation. Par OCT. LEMIEUX & CIE. MERCREDI, 19 DÉCEMBRE.

VENTE A L'ENCAN

Par OCT. LEMIEUX & CIE. Encaissement de meubles en liquidation. Par OCT. LEMIEUX & CIE. MERCREDI, 19 DÉCEMBRE.

VENTE A L'ENCAN

Par OCT. LEMIEUX & CIE. Encaissement de meubles en liquidation. Par OCT. LEMIEUX & CIE. MERCREDI, 19 DÉCEMBRE.

VENTE A L'ENCAN

Par OCT. LEMIEUX & CIE. Encaissement de meubles en liquidation. Par OCT. LEMIEUX & CIE. MERCREDI, 19 DÉCEMBRE.

VENTE A L'ENCAN

Par OCT. LEMIEUX & CIE. Encaissement de meubles en liquidation. Par OCT. LEMIEUX & CIE. MERCREDI, 19 DÉCEMBRE.

VENTE A L'ENCAN

Par OCT. LEMIEUX & CIE. Encaissement de meubles en liquidation. Par OCT. LEMIEUX & CIE. MERCREDI, 19 DÉCEMBRE.

VENTE A L'ENCAN

Par OCT. LEMIEUX & CIE. Encaissement de meubles en liquidation. Par OCT. LEMIEUX & CIE. MERCREDI, 19 DÉCEMBRE.

VENTE A L'ENCAN

Par OCT. LEMIEUX & CIE. Encaissement de meubles en liquidation. Par OCT. LEMIEUX & CIE. MERCREDI, 19 DÉCEMBRE.

VENTE A L'ENCAN

Par OCT. LEMIEUX & CIE. Encaissement de meubles en liquidation. Par OCT. LEMIEUX & CIE. MERCREDI, 19 DÉCEMBRE.

VENTE A L'ENCAN

Par OCT. LEMIEUX & CIE. Encaissement de meubles en liquidation. Par OCT. LEMIEUX & CIE. MERCREDI, 19 DÉCEMBRE.

VENTE A L'ENCAN

Par OCT. LEMIEUX & CIE. Encaissement de meubles en liquidation. Par OCT. LEMIEUX & CIE. MERCREDI, 19 DÉCEMBRE.

VENTE A L'ENCAN

Par OCT. LEMIEUX & CIE. Encaissement de meubles en liquidation. Par OCT. LEMIEUX & CIE. MERCREDI, 19 DÉCEMBRE.

Le Lac Saint-Jean

Le correspondant parlementaire de la Presse se montre injuste envers ceux qui sont venus à Québec demander un gouvernement d'aider à la continuation du chemin de fer du lac St-Jean jusqu'à St-Alphonse.

LES ÉLECTIONS GÉNÉRALES

Ottawa, 15.—On parle beaucoup de élections générales prochainement, comme conséquence de la mort de Sir John et des changements que l'on prévoit dans le nouveau cabinet.

TEMOIGNAGE DE SYMPATHIE

Rivière-du-Loup, 15.—A l'ouverture de la Cour Supérieure en cette ville, hier, sous la présidence de l'hon. juge Cimon, M. P. V. Taché, C. R., a annoncé la nouvelle de la mort du ministre de la justice et a proposé l'ajournement de la cour par respect pour la mémoire du défunt.

GRAND HONNEUR

Nous avons un grand preuve du respect et de l'estime qu'inspirent le regretti Sir John Thompson au peuple anglais et à Sa Souveraineté dans le fait que le gouvernement de Sa Majesté a décidé de faire transporter sa dépouille mortelle d'Angleterre au Canada sur un vaisseau de guerre.

Institut Hydrothérapique

La société qui existait entre le Dr Martineau et le Dr Mackay ayant été dissoute, cet établissement est maintenant sous la direction et le contrôle exclusif du Dr J. E. Martineau, qui continuera comme par le passé à donner traitement et les consultations au No 17 de la rue Halévy, de 10 à 12 heures à midi (12 h. à 2 h.) et de 4 à 6 p. m. ou au No 155, rue de Des Fossés, St-Roch, de 12 à 14 h. p. m. et de 6 à 8 p. m. Le prix du traitement varie selon les soins à donner. On trouve l'eau à toutes les températures. Voici un aperçu des maladies qui, jusqu'à ce jour, ont été traitées avec succès dans l'Institut Hydrothérapique : Dyspepsie, constipation, maladies du foie, anémie, prétexte du sang, palpitations nerveuses, rhume, hystérie, choréa, névralgie, neurasthénie, migraines, hypochondrie, maladies de la peau, faiblesse générale, insomnie, maux de tête, indigestion, rebais ; neurite.

LES ÉLECTIONS GÉNÉRALES

Ottawa, 15.—On parle beaucoup de élections générales prochainement, comme conséquence de la mort de Sir John et des changements que l'on prévoit dans le nouveau cabinet.

TEMOIGNAGE DE SYMPATHIE

Rivière-du-Loup, 15.—A l'ouverture de la Cour Supérieure en cette ville, hier, sous la présidence de l'hon. juge Cimon, M. P. V. Taché, C. R., a annoncé la nouvelle de la mort du ministre de la justice et a proposé l'ajournement de la cour par respect pour la mémoire du défunt.

GRAND HONNEUR

Nous avons un grand preuve du respect et de l'estime qu'inspirent le regretti Sir John Thompson au peuple anglais et à Sa Souveraineté dans le fait que le gouvernement de Sa Majesté a décidé de faire transporter sa dépouille mortelle d'Angleterre au Canada sur un vaisseau de guerre.

Institut Hydrothérapique

La société qui existait entre le Dr Martineau et le Dr Mackay ayant été dissoute, cet établissement est maintenant sous la direction et le contrôle exclusif du Dr J. E. Martineau, qui continuera comme par le passé à donner traitement et les consultations au No 17 de la rue Halévy, de 10 à 12 heures à midi (12 h. à 2 h.) et de 4 à 6 p. m. ou au No 155, rue de Des Fossés, St-Roch, de 12 à 14 h. p. m. et de 6 à 8 p. m. Le prix du traitement varie selon les soins à donner. On trouve l'eau à toutes les températures. Voici un aperçu des maladies qui, jusqu'à ce jour, ont été traitées avec succès dans l'Institut Hydrothérapique : Dyspepsie, constipation, maladies du foie, anémie, prétexte du sang, palpitations nerveuses, rhume, hystérie, choréa, névralgie, neurasthénie, migraines, hypochondrie, maladies de la peau, faiblesse générale, insomnie, maux de tête, indigestion, rebais ; neurite.

LES ÉLECTIONS GÉNÉRALES

Ottawa, 15.—On parle beaucoup de élections générales prochainement, comme conséquence de la mort de Sir John et des changements que l'on prévoit dans le nouveau cabinet.

TEMOIGNAGE DE SYMPATHIE

Rivière-du-Loup, 15.—A l'ouverture de la Cour Supérieure en cette ville, hier, sous la présidence de l'hon. juge Cimon, M. P. V. Taché, C. R., a annoncé la nouvelle de la mort du ministre de la justice et a proposé l'ajournement de la cour par respect pour la mémoire du défunt.

GRAND HONNEUR

Nous avons un grand preuve du respect et de l'estime qu'inspirent le regretti Sir John Thompson au peuple anglais et à Sa Souveraineté dans le fait que le gouvernement de Sa Majesté a décidé de faire transporter sa dépouille mortelle d'Angleterre au Canada sur un vaisseau de guerre.

Institut Hydrothérapique

La société qui existait entre le Dr Martineau et le Dr Mackay ayant été dissoute, cet établissement est maintenant sous la direction et le contrôle exclusif du Dr J. E. Martineau, qui continuera comme par le passé à donner traitement et les consultations au No 17 de la rue Halévy, de 10 à 12 heures à midi (12 h. à 2 h.) et de 4 à 6 p. m. ou au No 155, rue de Des Fossés, St-Roch, de 12 à 14 h. p. m. et de 6 à 8 p. m. Le prix du traitement varie selon les soins à donner. On trouve l'eau à toutes les températures. Voici un aperçu des maladies qui, jusqu'à ce jour, ont été traitées avec succès dans l'Institut Hydrothérapique : Dyspepsie, constipation, maladies du foie, anémie, prétexte du sang, palpitations nerveuses, rhume, hystérie, choréa, névralgie, neurasthénie, migraines, hypochondrie, maladies de la peau, faiblesse générale, insomnie, maux de tête, indigestion, rebais ; neurite.

LES ÉLECTIONS GÉNÉRALES

Ottawa, 15.—On parle beaucoup de élections générales prochainement, comme conséquence de la mort de Sir John et des changements que l'on prévoit dans le nouveau cabinet.

TEMOIGNAGE DE SYMPATHIE

Rivière-du-Loup, 15.—A l'ouverture de la Cour Supérieure en cette ville, hier, sous la présidence de l'hon. juge Cimon, M. P. V. Taché, C. R., a annoncé la nouvelle de la mort du ministre de la justice et a proposé l'ajournement de la cour par respect pour la mémoire du défunt.

GRAND HONNEUR

Nous avons un grand preuve du respect et de l'estime qu'inspirent le regretti Sir John Thompson au peuple anglais et à Sa Souveraineté dans le fait que le gouvernement de Sa Majesté a décidé de faire transporter sa dépouille mortelle d'Angleterre au Canada sur un vaisseau de guerre.

Institut Hydrothérapique

La société qui existait entre le Dr Martineau et le Dr Mackay ayant été dissoute, cet établissement est maintenant sous la direction et le contrôle exclusif du Dr J. E. Martineau, qui continuera comme par le passé à donner traitement et les consultations au No 17 de la rue Halévy, de 10 à 12 heures à midi (12 h. à 2 h.) et de 4 à 6 p. m. ou au No 155, rue de Des Fossés, St-Roch, de 12 à 14 h. p. m. et de 6 à 8 p. m. Le prix du traitement varie selon les soins à donner. On trouve l'eau à toutes les températures. Voici un aperçu des maladies qui, jusqu'à ce jour, ont été traitées avec succès dans l'Institut Hydrothérapique : Dyspepsie, constipation, maladies du foie, anémie, prétexte du sang, palpitations nerveuses, rhume, hystérie, choréa, névralgie, neurasthénie, migraines, hypochondrie, maladies de la peau, faiblesse générale, insomnie, maux de tête, indigestion, rebais ; neurite.

LES ÉLECTIONS GÉNÉRALES

Ottawa, 15.—On parle beaucoup de élections générales prochainement, comme conséquence de la mort de Sir John et des changements que l'on prévoit dans le nouveau cabinet.

TEMOIGNAGE DE SYMPATHIE

Rivière-du-Loup, 15.—A l'ouverture de la Cour Supérieure en cette ville, hier, sous la présidence de l'hon. juge Cimon, M. P. V. Taché, C. R., a annoncé la nouvelle de la mort du ministre de la justice et a proposé l'ajournement de la cour par respect pour la mémoire du défunt.

GRAND HONNEUR

Nous avons un grand preuve du respect et de l'estime qu'inspirent le regretti Sir John Thompson au peuple anglais et à Sa Souveraineté dans le fait que le gouvernement de Sa Majesté a décidé de faire transporter sa dépouille mortelle d'Angleterre au Canada sur un vaisseau de guerre.

Institut Hydrothérapique

La société qui existait entre le Dr Martineau et le Dr Mackay ayant été dissoute, cet établissement est maintenant sous la direction et le contrôle exclusif du Dr J. E. Martineau, qui continuera comme par le passé à donner traitement et les consultations au No 17 de la rue Halévy, de 10 à 12 heures à midi (12 h. à 2 h.) et de 4 à 6 p. m. ou au No 155, rue de Des Fossés, St-Roch, de 12 à 14 h. p. m. et de 6 à 8 p. m. Le prix du traitement varie selon les soins à donner. On trouve l'eau à toutes les températures. Voici un aperçu des maladies qui, jusqu'à ce jour, ont été traitées avec succès dans l'Institut Hydrothérapique : Dyspepsie, constipation, maladies du foie, anémie, prétexte du sang, palpitations nerveuses, rhume, hystérie, choréa, névralgie, neurasthénie, migraines, hypochondrie, maladies de la peau, faiblesse générale, insomnie, maux de tête, indigestion, rebais ; neurite.

LES ÉLECTIONS GÉNÉRALES

Ottawa, 15.—On parle beaucoup de élections générales prochainement, comme conséquence de la mort de Sir John et des changements que l'on prévoit dans le nouveau cabinet.

TEMOIGNAGE DE SYMPATHIE

Rivière-du-Loup, 15.—A l'ouverture de la Cour Supérieure en cette ville, hier, sous la présidence de l'hon. juge Cimon, M. P. V. Taché, C. R., a annoncé la nouvelle de la mort du ministre de la justice et a proposé l'ajournement de la cour par respect pour la mémoire du défunt.

GRAND HONNEUR

Nous avons un grand preuve du respect et de l'estime qu'inspirent le regretti Sir John Thompson au peuple anglais et à Sa Souveraineté dans le fait que le gouvernement de Sa Majesté a décidé de faire transporter sa dépouille mortelle d'Angleterre au Canada sur un vaisseau de guerre.

Institut Hydrothérapique

La société qui existait entre le Dr Martineau et le Dr Mackay ayant été dissoute, cet établissement est maintenant sous la direction et le contrôle exclusif du Dr J. E. Martineau, qui continuera comme par le passé à donner traitement et les consultations au No 17 de la rue Halévy, de 10 à 12 heures à midi (12 h. à 2 h.) et de 4 à 6 p. m. ou au No 155, rue de Des Fossés, St-Roch, de 12 à 14 h. p. m. et de 6 à 8 p. m. Le prix du traitement varie selon les soins à donner. On trouve l'eau à toutes les températures. Voici un aperçu des maladies qui, jusqu'à ce jour, ont été traitées avec succès dans l'Institut Hydrothérapique : Dyspepsie, constipation, maladies du foie, anémie, prétexte du sang, palpitations nerveuses, rhume, hystérie, choréa, névralgie, neurasthénie, migraines, hypochondrie, maladies de la peau, faiblesse générale, insomnie, maux de tête, indigestion, rebais ; neurite.

LES ÉLECTIONS GÉNÉRALES

Ottawa, 15.—On parle beaucoup de élections générales prochainement, comme conséquence de la mort de Sir John et des changements que l'on prévoit dans le nouveau cabinet.

TEMOIGNAGE DE SYMPATHIE

Rivière-du-Loup, 15.—A l'ouverture de la Cour Supérieure en cette ville, hier, sous la présidence de l'hon. juge Cimon, M. P. V. Taché, C. R., a annoncé la nouvelle de la mort du ministre de la justice et a proposé l'ajournement de la cour par respect pour la mémoire du défunt.

GRAND HONNEUR

Nous avons un grand preuve du respect et de l'estime qu'inspirent le regretti Sir John Thompson au peuple anglais et à Sa Souveraineté dans le fait que le gouvernement de Sa Majesté a décidé de faire transporter sa dépouille mortelle d'Angleterre au Canada sur un vaisseau de guerre.

Institut Hydrothérapique

La société qui existait entre le Dr Martineau et le Dr Mackay ayant été dissoute, cet établissement est maintenant sous la direction et le contrôle exclusif du Dr J. E. Martineau, qui continuera comme par le passé à donner traitement et les consultations au No 17 de la rue Halévy, de 10 à 12 heures à midi (12 h. à 2 h.) et de 4 à 6 p. m. ou au No 155, rue de Des Fossés, St-Roch, de 12 à 14 h. p. m. et de 6 à 8 p. m. Le prix du traitement varie selon les soins à donner. On trouve l'eau à toutes les températures. Voici un aperçu des maladies qui, jusqu'à ce jour, ont été traitées avec succès dans l'Institut Hydrothérapique : Dyspepsie, constipation, maladies du foie, anémie, prétexte du sang, palpitations nerveuses, rhume, hystérie, choréa, névralgie, neurasthénie, migraines, hypochondrie, maladies de la peau, faiblesse générale, insomnie, maux de tête, indigestion, rebais ; neurite.

LES ÉLECTIONS GÉNÉRALES

Ottawa, 15.—On parle beaucoup de élections générales prochainement, comme conséquence de la mort de